

Projet de lettre

À la Section de Sauvetage de
Coppet

Monsieur le Président et Messieurs,
Le Comité central,
dans sa séance du 29 septembre dernier,
s'est occupé de la démission que vous lui
avez adressée.

^{surajusté}
Après discussion, le Comité central
à l'unanimité des membres présents
1^o a voté des remerciements au
Bureau et tout particulièrement à
Monsieur Teyssière notre Secrétaire général
pour le dévouement et la conscience
qu'il apporte à l'exécution de sa tâche.

2^o a décidé de refuser la démis-
sion de la Section de Coppet, cela dans
la pensée de laisser à cette section
la porte encore ouverte pour rentrer
dans le sein de notre Société.

Parmi les arguments invoqués
à l'appui de cette décision unanime
nous relevons les suivants :

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. Some legible words include: "ne pas accepter", "remplacer par", "ne pas accepter", "ne pas accepter".]

Les motifs de démission donnés
par la section de Coppet sont absolument
insuffisants. Si toutes les sections
qui avaient eu mériter le prix Huber
avaient démissionné pour la raison que ce prix ne
leur avait pas été accordé nous aurions
eu cette année plusieurs démissions.
Les années précédentes de même. Que
deviendrait alors notre Société?

Le prix Huber est sans doute
pour les sections qui l'obtiennent une
honneur et un encouragement. Mais
l'obtention ^{de ce prix ne peut être qu'un but accessoire, jamais} ~~il, ^{pour} ~~le~~ but à atteindre.~~
Celui-ci est bien plus haut: notre Société
est une ^{ensemble} ~~fédération~~ de sections qui se
sont ~~unies~~ ^{unies} pour la réalisation d'un
objectif à la fin d'assurer aux personnes
en péril sur notre lac un secours aussi
efficace qu'il est possible. Nos sections
sont solidairement responsables de
la réalisation de ce but noble, s'il en
fut. Démissionner pour des motifs
~~si~~ futiles, c'est manquer aux
sentiments de solidarité qui doivent
unir nos sections dans la ^{réalisation} ~~poursuite~~
du but poursuivi, c'est faillir à son
devoir

Les questions
Les intérêts féminines ou les
questions de vanité (obstruction des prix Huber
ou des prix aux courses) deviennent
les questions prédominantes parmi les
sections de notre société, celle-ci
n'a d'humainitaire que le renom
et il vaut mieux dissoudre la société.

Messieurs et, pour le moment encore,
chers collègues de la Section de Coppet,

Le Comité central unanime
pense que c'est dans un moment d'exaltation ?
que dans majorité d'entre vous avez pris
la grave décision de vous séparer de notre
société.

~~La porte vous reste ouverte et
nous sommes vous engage à ^{rester} dans
le sein de la société~~

C'est pour cette raison qu'il
a décidé de laisser la porte ouverte afin
que vous puissiez plus aisément rentrer dans
le sein de la société.

Nous vous engageons à nous faire
faire au nom du but que nous poursuivons
et des liens de solidarité et de fraternité qui
unissent nos membres et nos sections.

La décision que le Comité central
sera sans aucun doute examinée par
une assemblée générale des membres de votre
société. Nous ^{vous} demandons ^{de bien vouloir}
nous autoriser et pour cela nous prions
votre Comité de nous convoquer à cette
assemblée. Nous tenons au effet à

de dévotion et d'excitation
irréfléchie propre (cf.)

à renouveler devant cette assemblée générale
les déclarations que nous avons faites à votre
Comité, à développer mieux que nous ne
pouvons le faire par écrit les motifs qui
ont engagé le Bureau et le Comité central
à agir comme ils l'ont fait et surtout
à vous ~~être~~ ^{assurer} que le refus de votre démission
n'est pas dans notre pensée un acte
d'hostilité mais bien plutôt de bonne
volonté à votre égard.

C'est dans ces sentiments que nous
vous présentons, Monsieur le Président
et Messieurs, ~~l'expression de nos~~
~~sentiments~~ ~~déjà~~ nos cordiales salutations.

Avec vous du Comité central
Le Président Le vice-président

Monsieur,
L'agier te propose
prochainement un jour
pour aller à Clarens.
Salutations bien cordiales
de ton dévoué

Anton Lehmann

Je t'embrasse
bonjour
M. Lehmann

La non-acceptation.

de bonne volonté, peut être agiter, et de fraternité.

Myron 3 octobre 1907.

mon cher collègue
vous verrez que je ne change rien. Il a
été dit et fermement que l'on ne refuser ne se
vrait pas être employé mais bien "non-accepter".
Comme attendu, j'attends la lettre que je réprimerais
aussi à l'heure à copier et je copierai.

Bien à vous

J. Lagarde

Winnipeg, Manitoba, Canada

La Grande Rue, 11

